

2.—Aéroports au Canada au 31 déc. 1941

Genre	Surface d'atterrissage			
	Terre seulement	Eau seulement	Terre et eau	Total
Public.....	nomb. 7	nomb. 28	nomb. 1	nomb. 36
Gouvernement fédéral.....	42	Nil	1	43
Intermédiaire.....	40	"	Nil	40
Provincial.....	Nil	11	"	11
Privé.....	5	25	1	31
Aéroports municipaux.....	13	4	2	19
Totaux.....	107	68	5	180

Sous-section 3.—Avions

Fabrication des avions.—La construction au Canada même des aéroplanes et du matériel d'aviation est essentielle au progrès de l'aviation. La compagnie Canadian Vickers a été la première du genre au Canada. Avant la guerre, plusieurs fabricants construisaient des types d'avions convenant particulièrement au Canada, et un certain nombre de fabricants d'Angleterre et des Etats-Unis établissaient ici des succursales pour le montage et le service de leurs avions. Il existait aussi un certain nombre d'établissements pour la fabrication de trains d'atterrissage, spécialement à patins et à flotteurs, destinés à répondre aux exigences particulières du Canada. Depuis le commencement de la guerre, les établissements outillés pour la fabrication des avions et des pièces d'avion produisent des avions militaires, et l'industrie s'est accrue de compagnies et d'établissements nouveaux. Un bref exposé de l'aviation en temps de guerre au Canada paraît au chapitre des manufactures, p. 364. Les chiffres antérieurs à la guerre paraissent à la p. 627 de l'Annuaire de 1941.

3.—Avions civils autorisés au Canada, au 31 décembre 1940

Avions	Fédéral et provincial	Privé	Aéroclubs	Commerciaux ¹	Total
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
Poids brut²					
Jusqu'à 2,000 lb.....	32	55	71	109	267
2,001 à 4,000 lb.....	18	6	Nil	61	85
4,001 à 10,000 lb.....	21	2	"	80	103
Plus de 10,000 lb.....	Nil	Nil	"	18	18
Total.....	71	63	71	268	473
Modèle					
Hydravions.....	19	2	1	2	24
Amphibies.....	Nil	1	Nil	Nil	1
Avions.....	28	50	39	103	220
Convertibles ³	24	10	31	163	228

¹ Y compris les avions de compagnies internationales autorisés au Canada. ² Le poids total comprend les accessoires et la charge complète. ³ Peuvent être équipés de roues, flotteurs ou patins suivant les conditions.

Section 3.—Finances et employés

Sous-section 1.—Dépenses du Gouvernement fédéral

Les exigences civiles et militaires ont déterminé de profonds changements dans la position de l'aviation civile au Canada. Jusqu'à l'inauguration des services des Lignes Aériennes Trans-Canada, l'aviation civile était développée principalement en vue d'assurer des services privés, commerciaux et administratifs aux régions les plus éloignées du pays, surtout les régions minières, forestières et de piégeage du